

## SEANCE DU 10 FÉVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 10 février à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 février s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE  
Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER, Patrick DELANDE.  
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle POSTEL, Sophie CHAUMEIL,  
Charlotte CHAUSSE, Pascaline HAMONIER, Isabelle DESHAYES.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

La séance de conseil est ouverte avec la présence du Capitaine OLIVIER, commandant de la Comité de Brigades de la Gendarmerie de Grandvilliers, et du Major GARNIER, son adjoint, venus présenter brièvement l'opération « Voisins vigilants ». La gendarmerie a besoin sur le terrain de renseignements. Les voisins vigilants et la population peuvent aider en transmettant des informations au référent qui, informe les services de gendarmerie. Les volontaires voisins vigilants sont libres de se faire connaître de la population ou de rester anonymes. Le Conseil Municipal va approfondir sa réflexion pour se positionner lors d'une prochaine séance, sur l'adhésion ou non au protocole « Voisins vigilants ».

Avant l'approbation du compte rendu de la dernière séance, des modifications sont demandées au niveau des questions diverses, il est demandé de rectifier et de compléter les interventions suivantes :

- La proposition de visite des locaux communaux nécessitant des travaux a été réalisée par Jean-Claude BAGUET.
- Mme DESHAYES indique qu'aucun document n'a été remis concernant les frais de scolarité non payés.
- Deux devis de Mr IBERT, concernant la réfection du toit du bâtiment jouxtant le nouveau parking ont été présentés lors de la précédente réunion –

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – M14**

Mr le Maire présente le compte administratif 2014 – M14 qui s'établit comme suit :

Le résultat est le suivant :

#### ***Section de Fonctionnement***

DEPENSES : - 677 015,94 €  
RECETTES : + 849 281,24€  
Soit un excédent  
de fonctionnement de : + 172 265,30 €

#### ***Section d'Investissement***

DEPENSES : - 198 260,46 €  
RECETTES : + 390 131,17€  
Soit un excédent  
d'investissement de : + 191 870,71 €

report du résultat 2013 : +177 579,31 €

**TOTAL FONCTIONNEMENT : +349 844,61 €**

report du résultat 2013: - 76 706,02€

**TOTAL INVESTISSEMENT : + 115 164,69€**

La commune au 31/12/14 a un résultat de clôture avec un excédent de + **465 009,30 €** dont :

- le montant de la subvention de 107 730.00 Euros pour le financement partiel de l'aménagement du carrefour aux abords de l'école maternelle
- le prêt du CA Brie Picardie d'un montant de 145.000,00 Euros destiné au financement du prix d'achat de l'immeuble 47 place de la Halle et des frais d'acquisitions.

Mr DUMARS sort de la pièce afin que Mr GOMEZ, doyen d'âge, mette au vote le Compte Administratif 2014. Le conseil municipal adopte le compte administratif 2014 – M14 par 13 voix Pour et 1 abstention.

Le conseil municipal demande une évaluation plus affinée des postes dans le budget prévisionnel et une communication au cours de l'année des ajustements aux membres du conseil.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – ASSAINISSEMENT**

Mr le Maire présente le compte administratif 2014 – M49 - ASSAINISSEMENT qui s'établit comme suit :

Le résultat est le suivant :

### ***Section de Fonctionnement***

DEPENSES : - 33 039.41 €  
RECETTES : +67 945.12 €  
Soit un excédent  
de fonctionnement de : + 34 905.71 €

### ***Section d'Investissement***

DEPENSES : - 37 970.79 €  
RECETTES : + 33 066.08 €  
Soit un déficit  
d'investissement de : - 4 904.71 €

report du résultat 2013 : + 204 338.76 €

**TOTAL FONCTIONNEMENT : + 239 244.47€**

report du résultat 2013 : + 128 009.90€

**TOTAL INVESTISSEMENT : + 123 105.19€**

La commune au 31/12/14 a un résultat de clôture avec un excédent de : + 362 349.66 €

Mr DUMARS sort de la pièce afin que Mr GOMEZ, doyen d'âge, mette au vote le Compte Administratif 2014. Le conseil municipal adopte le compte administratif 2014 – M49 assainissement par 13 voix Pour et 1 abstention.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – LOTISSEMENT**

Mr le Maire présente le compte administratif 2014 – Lotissement qui s'établit comme suit :

Le résultat est le suivant :

### ***Section de Fonctionnement***

Dépenses : - 271 340,32 €  
Recettes : + 271 340,32 €  
Soit un excédent  
d'exploitation de : 0,00 €  
Report du résultat : + 802 457.62 €

### ***Section d'Investissement***

Dépenses : - 271 340,32 €  
Recettes : 0,00 €  
Soit un déficit  
d'investissement de : - 271 340,32 €  
Report du résultat : - 728 253,30 €

**TOTAL FONCTIONNEMENT : +802 457,65 €**

**TOTAL INVESTISSEMENT : - 728 253.30 €**

**La commune au 31/12/14 a un résultat de clôture avec un déficit de - 197 135,97 €.**

Mr DUMARS sort de la pièce afin que Mr GOMEZ, doyen d'âge, mette au vote le Compte Administratif 2014 - lotissement.

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2014 – Lotissement par 14 voix Pour.

## **VOTE DES COMPTES DE GESTION 2014**

Mr le Maire informe que les comptes de gestion 2014 du Trésorier sont identiques aux comptes administratifs de la commune.

Le conseil adopte les comptes de gestion 2014 à savoir le compte de gestion M14, le compte de gestion M49 assainissement et le compte de gestion Lotissement.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) : REFECTION DES TERRAINS DE TENNIS ET DU TERRAIN MULTISPORTS**

Mme FOUCAULT présente le projet global d'aménagement de la zone d'équipements collectifs, y compris l'aménagement d'une aire de camping-car en prévision par la CCPV.

Ce projet sera réalisé en plusieurs phases :

Dès 2015, 1<sup>ère</sup> phase : la réfection des courts de tennis et la création d'un terrain multisports.

Dès 2016, 2<sup>ème</sup> phase : la création d'une aire de jeux

Dès 2017, 3<sup>ème</sup> phase : l'aménagement d'un parcours de santé et / ou sportif d'orientation

Des devis sont présentés par la Commission Enfance Jeunesse et Sport au Conseil Municipal :

- Devis de la Société C.R.E TENNIS concernant la rénovation de deux courts de tennis pour un montant de 36 963.00HT en ajoutant l'option de 6 860 € (fourniture et pose de 180ml de grillage) soit un total de 43 283€

HT soit 52 8587.60€ TTC.

- Devis de la Société C.R.E TENNIS concernant la réalisation d'un terrain multisports en clôture rigide avec frontons basket pour un montant total de 28 904.60€ HT soit 34 685.52€ TTC.

En résumé le projet de la 1<sup>ère</sup> phase coûte la somme de 72 187.60€ HT soit 86 625.12€ TTC.

Par ailleurs, l'Association FOYER RURAL de SONGEONS apporte son soutien financier à hauteur de 10 000€ sur ce projet d'aménagement dans la zone d'équipements collectifs.

Le conseil Municipal sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subvention DETR à hauteur de 45 % (Travaux plafonnés à hauteur de 50 000€ HT)

soit 50 000 € \* 45 % = 22 500 €

L'Association Foyer Rural finance ce projet à hauteur de 10 000€

Le solde de 54 125.12 € TTC sera pris sur les fonds libres.

Ces crédits seront inscrits au Budget Primitif 2015.

Le conseil demande que la commune sollicite également une aide « réserve parlementaire ».

Le conseil municipal décide à l'unanimité de présenter ce dossier auprès des différentes instances pour obtenir des subventions.

#### EPICERIE SOLIDAIRE DE LA PICARDIE VERTE : CONVENTION

Mr le Maire présente le principe du fonctionnement de l'épicerie solidaire.

Le Comité Communal d'Action Sociale réuni précédemment a approuvé la convention et a délibéré favorablement au paiement de la facture émise par l'épicerie solidaire pour l'année 2014.

Monsieur le Maire donne connaissance de la convention de partenariat entre la Commune de SONGEONS et le Centre Social de Grandvilliers / Formerie, gestionnaire de l'épicerie solidaire de la Picardie Verte.

L'objectif de cette convention est d'apporter une aide, principalement alimentaire à un public en difficulté économique et fragilisé dont les personnes sont domiciliées dans notre commune.

Après lecture de cette convention par Monsieur le Maire et après que toutes les explications aient été données au Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent les termes de cette convention et donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signer.

#### BUREAU DE VOTE DES 22 ET 29 MARS 2015 (ELECTIONS DEPARTEMENTALES)

Le planning des bureaux de vote des élections départementales est établi comme suit :

Horaires du bureau de vote	Bureau de vote du 22 mars 2015	Bureau de vote du 29 mars 2015
De 8 h 00 à 10 h 00	Sophie FOUCAULT Jean-François GOMEZ Frédéric LANGLOIS	Frédéric LANGLOIS Patrick DELANDE Isabelle DESHAYES
De 10 h 00 à 12 h 00	François DUMARS Jean-Claude BAGUET Isabelle POSTEL	François DUMARS Pascaline HAMONIER Isabelle POSTEL
De 12 h 00 à 14 h 00	Annick DUPONT Patrick DELANDE Isabelle DESHAYES	Jean-Claude BAGUET Annick DUPONT Jean-François GOMEZ
De 14 h 00 à 16 h 00	Philippe PICQUE (Odile CARON) Pascaline HAMONIER Loïc TAPISSIER	Philippe PICQUE Sophie FOUCAULT Loïc TAPISSIER

<b>De 16 h 00 à 18 h 00</b>	<b>Robert MABILLOTTE Charlotte CHAUSSE Sophie CHAUMEIL</b>	<b>Robert MABILLOTTE Charlotte CHAUSSE Sophie CHAUMEIL</b>
-----------------------------	--	--

## **COMPTE RENDU DE LA VISITE DES DIFFERENTS LOCAUX COMMUNAUX**

Le 24 janvier 2015, à l'initiative de Mr BAGUET, une visite des locaux communaux a été organisée. Le but était de faire un état des travaux éventuels à réaliser.

Les locaux visités ont été les suivants : l'Emion, le bâtiment à côté du parking de la salle, les logements à côté de l'école, le presbytère et l'église.

Pour les logements auprès de l'école primaire, Mr MABILLOTTE émet l'idée de créer une MAM, maison des assistantes maternelles.

Il est noté qu'au RSP, il n'y a pas de double vitrage.

Au cours du débat, Mme DESHAYES déclare la possibilité de modifier le PLU pour garder une activité commerciale sur une zone définie. Les renseignements seront pris.

Les différents immeubles visités devront faire l'objet de décisions.

## **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES CHEMINS**

La commission s'est rendue sur les différents chemins de la commune. Les constats sont les suivants :

- route de Morvillers : les haies sont à élaguer
- route de Séronville : des saignées sont à faire
- chemin de la herse : en cours
- Il est à noter que le stockage du fumier se fait trop près des chemins – la réglementation est à vérifier.
- chemin de Riffin : la réfection est prévue au mois d'avril
- chemin de Canny : le fossé est à nettoyer
- rue de la briqueterie
- chemin d'Hémécourt

Lorsque les chemins sont endommagés, un courrier est envoyé aux agriculteurs concernés. Le même principe est fait pour demander l'élagage des haies.

Mr MABILLOTTE fait un point sur la réunion organisée avec les représentants du SE 60 concernant une information sur le réseau de la commune.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mr le Maire fait part d'une invitation du Conseil Général de l'Oise pour découvrir l'Atelier – espace départemental d'invention numérique. Des visites sont possibles sur inscription.

Mr le Maire informe que l'EMION organise son assemblée générale le vendredi 13 février 2015 à 19 h 00 à la salle de la mairie de SONGEONS.

Mr MABILLOTTE informe que l'association l'Outil en main serait susceptible de s'implanter sur SONGEONS. Le projet est à travailler en 2015.

Mr MABILLOTTE présente un devis de l'entreprise DACHEUX concernant la rénovation du mur situé entre la cour d'école maternelle et le jardin de la salle de l'ancienne école des garçons et de la création d'une terrasse devant la véranda, pour un montant total de 13 425.00 € HT soit 16 110.00 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour la rénovation du mur de clôture entre l'école et la salle pour un montant de 4 150 € HT soit 4 980.00 € TTC.

Mr PICQUE demande qu'à la prochaine manifestation communale, Mr Muriel GRENARD soit mis à l'honneur pour ses services en qualité de pompier volontaire.

Mme LEON demande que l'on mette à l'ordre du jour d'un conseil municipal : le devenir des bâtiments communaux.

Mr BAGUET informe que l'agent Stéphane BESNIER donne satisfaction dans son travail.

Mme Pascaline HAMONIER informe que Mr et Mme LORSERRY recherchent un local commercial à acheter.

Mme CHAUMEIL demande qu'une estimation du presbytère soit faite.

Mme CHAUMEIL signale la vitesse excessive sur la route de Dieppe. Il serait souhaitable de limiter la vitesse ; la proposition de faire un test avec une chicane est émise.

Mr GOMEZ demande si le terrain à côté de la clinique est toujours libre, auquel cas un panneau « à vendre » est à installer. Ce terrain est toujours à vendre.

Mr LANGLOIS demande où en est l'implantation des chicanes rue du Maréchal de Boufflers. L'arrêté de restriction de circulation est prêt, les panneaux sont commandés et en attente de livraison. L'installation ne devrait plus tarder.

Mr LANGLOIS demande une étude d'aménagement du centre bourg.

Mr TAPISSIER fait le compte rendu de la réunion avec la MFR. Elle souhaite développer l'activité équestre. Un projet de treks équin est à l'étude. La MFR souhaite également développer sa communication.

Mr DELANDE demande un aménagement des parterres rue des Champs. Il est confirmé que cela est prévu.

Mr DELANDE signale que des bordures sont abimées rue de la Briqueterie.

Mr DELANDE indique la journée des Déportés a lieu le dernier dimanche d'avril. Une cérémonie commémorative sera organisée.

Mme FOUCAULT fait part d'une proposition d'une collaboration entre la bibliothèque et Résid'Oise. Une convention sera établie entre la commune et Résid'Oise.

Mme FOUCAULT fait part de son étonnement sur certaines informations écrites dans le document distribué dans les boîtes aux lettres de la commune par l'Association Songeons Ensemble. Un débat s'instaure sur le sujet.

Fin de séance à 00 h 21.

Prochaine réunion le 10 mars 2015 à 20 heures